

**Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent
L'accès à des services médicaux spécialisés, un enjeu d'occupation des milieux!**

Le 10 juin 2019 – La Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) se montre très inquiète au regard de la pratique médicale actuellement déployée dans la région. Ses membres demandent à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Danielle McCann, de protéger l'accès à des services spécialisés dans les 8 territoires de MRC, et ce, en revoyant le cadre d'application des ententes liant la Fédération québécoise des médecins spécialistes du Québec et la façon d'aborder la pratique médicale en région.

Alors que les découvertes médicales se succèdent au fil des départs de ressources spécialisées, le déplacement des populations sur le territoire pour bénéficier de soins ne peut devenir la règle pour la desserte médicale, mentionne le président de la TREMBSL, Monsieur Michel Lagacé. « *Ainsi, depuis de trop nombreuses années, la couverture médicale dépend de la volonté de toutes les parties impliquées d'éviter la segmentation de la pratique en prônant davantage la polyvalence, si nécessaire dans nos 8 territoires. Déjà, de nombreux spécialistes œuvrent dans nos établissements dans une pratique adaptée qui tient compte des besoins des usagers présents partout au Bas-Saint-Laurent* », précise-t-il. « *La pérennisation de l'approche et la réponse territoriale en ce qui a trait aux services spécialisés ne doivent pas être soumises au bon vouloir des personnes. Nous ne pouvons et ne voulons plus avoir de réponses à la pièce qui nous rassurent un instant, mais qui n'offrent aucune perspective à long terme pour les dessertes territoriales offertes aux populations. Il en va de l'enjeu de l'occupation de nos milieux* », ajoute pour sa part le vice-président, Monsieur Pierre d'Amours.

Les membres de la Table régionale des Élus municipaux disent avoir confiance aux qualités d'écoute et à la compréhension des enjeux régionaux de la ministre de la Santé et des Services sociaux. Ils comptent sur une réponse rapide de sa part afin que le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent ait en main tous les outils pour déployer véritablement des services décentralisés et de proximité face à l'ensemble des spécialités pertinentes. « *Nous lui demandons une réponse appropriée et légitime, en revoyant le contenu des ententes avec la FMSQ qui témoignent d'une époque qui, pour nous, est révolue* », d'ajouter Messieurs Lagacé et D'Amours.

À propos de la Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent
Créée ce printemps, la Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent est composée des huit préfets et des dix maires des cités régionales et villes de centralité : Matane, Amqui, Mont-Joli, Rimouski, Trois-Pistoles, Témiscouata-sur-le-Lac, Dégelis, Rivière-du-Loup, Saint-Pascal et La Pocatière. Réunis autour d'une même table, les élus visent entre autres à améliorer la coordination et la cohésion de leurs actions politiques et assurer un leadership accru en matière de développement régional.